



## Avec et pour nos jeunes

Madame,  
Monsieur,  
Chers parents d'élèves,

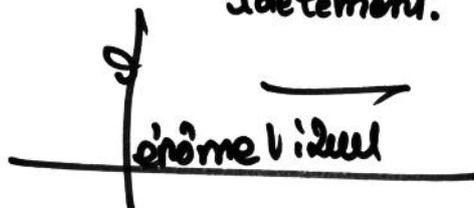
Les liens que nous tissons les collégiens et moi-même se font, chaque année, plus solides. Je suis fier de leur confiance et de leur implication. Leurs critiques et leurs suggestions sont la preuve qu'ils prennent leur avenir à bras-le-corps.

Cette détermination doit nous encourager à toujours plus être à leurs côtés afin, chaque fois que cela est possible, de leur apporter notre aide et notre expérience.

Dans les lignes qui suivent vous pourrez prendre connaissance de quelques-unes des actions que je mène, avec eux et pour eux, au sein de l'Assemblée départementale pour leur confort, leur sécurité et leur épanouissement scolaires.

A cet instant, je veux saluer le total soutien que nous trouvons auprès d'Eric Ciotti, président du Conseil général, et des responsables des collèges de notre canton.

Ensemble, continuons à échanger pour avancer...  
Je reste à votre disposition.

Fidèlement,  
  
Jérôme Viaud

# SCOLARITÉ : LES COUPS DE POUCE DU CG 06

La rentrée scolaire s'est déroulée pour le mieux dans les établissements grassois. Les jeunes se sont retrouvés autour des enseignants, des responsables d'établissement et de Jérôme Viaud qui, comme chaque année, accompagne leur retour aux classes. L'occasion de rappeler les efforts fournis pour, notamment, introduire progressivement les nouvelles technologies dans la palette des moyens dont ils disposent déjà. « Je suis heureux d'annoncer la mise en place du programme POD Casting 2011/2012, a déclaré Jérôme Viaud. Ce programme va permettre de doter les collèges d'appareils de type MP3 pour faciliter l'apprentissage des langues vivantes. »



## LES AIDES DU PLAN JEUNE

L'occasion aussi de rappeler les aides apportées aux jeunes des collèges qu'il s'agisse du temps scolaire ou extra-scolaire.

« La liste des aides attribuées par le Conseil général est importante (voir détail ci-dessous).

Ces aides apportent une réponse à la plupart des difficultés financières rencontrées par les jeunes lors de leur scolarité, indique Jérôme Viaud en charge du Plan

Jeune au sein du Conseil général. J'invite les jeunes à prendre connaissance de leurs conditions d'attribution en venant me voir à ma permanence ou en consultant le site du Conseil général. »

> [www.cg06.fr](http://www.cg06.fr)

## INITIATIVE UN BUS INFO-SANTÉ POUR PRÉVENIR...



L'idée d'un bus d'information sur la drogue, l'alcool et toutes formes d'addiction remonte à 2006. Elle est née de la réflexion menée par le Conseil général des Jeunes.

« Je suis heureux que cette initiative perdure, insiste Jérôme Viaud. Elle traduit la solidarité des jeunes entre eux. Le bus KEFA (comprendre que fais-tu?), soutenu par le Conseil général et la Mutualité Française, intervient dans les collèges qui en font la demande.

Il s'est récemment rendu au collège Carnot au devant de nombreux collégiens. L'équipe qui l'anime assure le dialogue avec les collégiens, les adultes de l'établissement et les parents. Objectif : sensibiliser les jeunes et leur entourage aux problèmes d'addiction (alcool, drogue, Internet-cyberaddiction...).

## LIBERTÉ 06 - Aide au permis de conduire

Le Conseil général souhaite encourager et faciliter l'accès au permis de conduire automobile de catégorie B par l'octroi d'une aide financière de 100 € après inscription dans une auto-école du département des Alpes-Maritimes.

Cette mesure s'adresse :

- aux jeunes âgés de 16 ans minimum si le candidat prépare le permis B dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (Conduite accompagnée)
- aux jeunes âgés de 17 ans et demi au minimum à 25 ans révolus pour la préparation au permis B

Cette aide est valable une seule fois et est soumise à des conditions de ressources

Les parents ou tuteurs légaux des élèves doivent être domiciliés fiscalement dans le Département des Alpes-Maritimes et bénéficier de la bourse de collège allouée par l'Etat.

## AIDE À LA CANTINE

Elle s'adresse aux collégiens demi-pensionnaires ou internes. La famille du collégien doit résider dans le département des Alpes-Maritimes et percevoir pour son enfant l'allocation de rentrée scolaire (ARS) délivrée par la CAF.

ATTENTION : A partir du 30 septembre 2011, les dossiers déposés seront pris en compte pour le deuxième et le troisième trimestre sans possibilité de rétroactivité.

## SOUTIEN 06 BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Il s'agit de proposer aux étudiants ayant moins de 25 ans révolus une aide financière annuelle. Cette aide est définie en fonction du quotient familial.

## SCOLARITÉ 06

Cette subvention d'études s'adresse aux familles dont les enfants sont inscrits en collège public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat dans les Alpes-Maritimes ou avec le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

## SOLIDARITÉ TÉLÉTHON GRASSE 2011

15 étudiants du BTS Fenelon sont allés visiter les locaux de l'AFM et les laboratoires du Généthon en octobre à l'initiative de Christine Monpoix, ma suppléante. Ils ont rencontré des scientifiques qui leur ont expliqué l'extraordinaire espoir des thérapies géniques et sont repartis renforcés dans la conviction que les fonds collectés pendant le téléthon sont précieux. Je souhaite relayer cette initiative et vous remercie d'avance du soutien que vous apporterez à la réussite du Téléthon Grasse 2011.

Jérôme Viaud



# Au service des jeunes Grassois Vous avez la parole !

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Merci de préciser le(s) établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

Vos suggestions, critiques, attentes :

Coupon-réponse à compléter et retourner à :

Permanence Jérôme Viaud - 24 Place aux Aires - 06130 Grasse